

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.047

L'An Deux Mille Trois, le 20 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

13 MARS 2003

**DATE D'AFFICHAGE**

13 MARS 2003

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. LIBOUBAN, Mme MOINET, MM. POTENNEC, RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. CAU représenté par Mme COURTIN  
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY  
Mme PELTIER représentée par Mlle BARRAUD-DUCHERON  
M. MERLE représenté par Mme JOLY

**ABSENTS-EXCUSES** : M. FAVRE, Melle LABEYRIE, M. SIMONNET.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 30

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1/2003

**VOTE** : 3 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour permettre le versement du concours financier de la Ville de ROYAN à l'opération Bac Amphidrome pour l'échéance 2003, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une décision modificative de crédits au titre de l'exercice 2003.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- . Ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- . Vu l'avis de la Commission des Finances,
- . Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De modifier les crédits de l'exercice 2003 par décision modificative N°1 comme suit.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES

Article 657.53 - Fonction 41460  
Fonds de concours + 335 388 EUR  
Organisme public Département

RECETTES

Article 002 - Fonction 01  
Résultat de fonctionnement reporté 2002 + 335 388 EUR

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 mars 2003  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS